

---

ANDREA GLANDON :

Nous allons commencer l'enregistrement de cet appel.

Bonjour à tous. Bienvenue au groupe de travail de la mise en œuvre de la révision d'At-Large. Aujourd'hui, nous sommes le 11 septembre 2018, 04:00 UTC.

Sur le canal anglais, nous avons Justine Chew, Maureen Hilyard, Nadira Al-Araj, Olivier Crépin-Leblond, Sarah Kiden, Satish Babu, Yrjö Lansipuro et Cheryl Langdon-Orr.

Nous avons les excuses de Alfredo Calderon, Bartlett Morgan, John Laprise.

Au niveau du personnel, nous avons Heidi Ullrich, Andrea Glandon, Jennifer Bryce, Evin Erdoğan et moi-même, Andrea Glandon.

Je demanderais aux personnes qui prennent la parole de parler à une vitesse raisonnable pour permettre aux interprètes de traduire correctement et d'éteindre vos micros quand vous ne prenez pas la parole. Merci.

Nous venons de faire l'appel. Nous avons donc déjà abordé le premier point de notre ordre du jour.

MAUREEN HILYARD :

Je voulais communiquer qu'il y a quelques problèmes dans le cas de certains membres qui ont participé aux réunions des RALO mais qui ne sont pas à cette réunion. Est-ce que quelqu'un a quelque chose à dire ?

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

Il y a beaucoup de travail à faire et j'ai demandé que l'on fournisse une liste pour que vous puissiez travailler et faire des commentaires.

Une chose que nous faisons, c'est d'établir l'heure de notre prochaine réunion. Il y a deux horaires qui, pour moi, seraient tout à fait corrects. Il y a une autre réunion à laquelle Cheryl va assister, le groupe de travail sur les nouveaux gTLD, et c'est une réunion importante. Et nous allons proposer un horaire particulier dans ce cas-là et nous allons nous assurer qu'il n'y ait pas plusieurs appels [télé] en même temps. Nous allons essayer, donc, de nous mettre d'accord sur l'heure. Bien.

Nous allons avancer et nous allons regarder les documents.

ANDREA GLANDON : Nous nous excusons, les interprètes nous disent qu'on nous entend très mal.

MAUREEN HILYARD : Si vous voulez, je peux essayer de me reconnecter.

ANDREA GLANDON : Parfait, nous allons vous appeler. Merci Maureen.

MAUREEN HILYARD : Bien. Nous reprenons.

Je parlais de ce que nous allons faire pour nous assurer que nous aurons les documents dont nous avons besoin. À la fin du comité du Conseil, je peux entendre leur opinion à ces propos.

---

Donc une des choses que je voudrais faire, c'est de voir quels sont les documents que Cheryl et moi-même avons préparés la veille de la réunion dernière. Cela, c'est le document que nous avons préparé pour le Conseil. Tout ce qui va être fait comme travail sera sur ce document.

Nous allons écrire tout ce que nous avons fait dans différents documents et une des raisons pour lesquelles nous devons travailler sur ce document sera que cela nous permettra d'avancer plus facilement. Nous allons travailler sur le plan de mise en œuvre de recommandations de la révision d'At-Large. Il y a une partie de recommandations, une partie de priorisations – c'est un document qui est très simple – et le calendrier. Le résumé exécutif peut être formé d'une seule page ou un petit peu plus, expliquer ce que nous faisons, comment nous l'avons fait, comment nous avons fait le travail que nous avons réalisé [inintelligible] calendrier. Ce sera la première partie de ce document.

Ensuite, il y aura l'aperçu concernant les recommandations qui sera une approche des 16 recommandations en détail, quelles sont les étapes que nous allons mettre en œuvre pour parvenir à la mise en œuvre de ces recommandations. Et l'idée, c'est de fournir aussi un aperçu de l'évolution et de l'amélioration concernant les problèmes.

Ensuite, une fois que nous aurons fini notre travail, pour chaque recommandation faite et présentée au comité du Conseil, ce document doit être élaboré pour savoir comment vont être abordé les changements qui sont nécessaires, comment nous allons parvenir à quels objectifs. Nous allons analyser, nous allons présenter le document et travailler sur différentes recommandations. On peut regrouper

---

certaines recommandations, mais c'est comme cela que nous allons travailler, donc priorisation et points qui dépendent des uns des autres.

Le dernier point sera de regarder toute la priorisation, combien de temps cela va prendre pour compléter le travail que nous allons faire. Et je ne suis pas sûre pour ce qui est du calendrier. Andrea, l'écran... Nous avons perdu notre document. Bien. Ah, voilà notre calendrier. Il y a un petit problème. Est-ce que c'est ma faute ?

ANDREA GLANDON : Non, allez-y, continuez, Maureen. C'est bon. C'est une autre personne, ne vous inquiétez pas.

MAUREEN HILYARD : Bien. Donc nous avons ici le calendrier, les documents. Nous avons organisé cela toutes les deux semaines. Nous allons nous organiser pour nous réunir. Notre calendrier sera disponible pour tous les participants et il indiquera ce que nous voulons réaliser, le travail à réaliser pendant les deux semaines entre chaque réunion. Voilà.

Est-ce qu'il y a des questions concernant le plan de recommandations et le calendrier que je viens de présenter ? Très bien. Vous êtes toujours là ?

ANDREA GLANDON : Oui, Maureen. Allô ? Cheryl ? C'est vous, Cheryl ? Un instant, Cheryl. Nous avons un problème technique avec votre ligne ; on ne vous entend pas. Je comprends que vous avez un problème technique, mais on vous entend à peine.

MAUREEN HILYARD : Je crois comprendre que Cheryl est dans un autre appel également, c'est pour cela qu'elle ne peut pas être entendue de manière satisfaisante.

NEGAR FARZINNIA : Dans ce plan de mise en œuvre, est-ce qu'on va voir des date importantes, des dates essentielles ?

MAUREEN HILYARD : Est-ce que vous pourriez répéter cette question s'il vous plaît ?

NEGAR FARZINNIA : Oui. Dans ce que je vois dans ce calendrier qui est indiqué sur l'écran que nous avons devant nous, est-ce que nous allons voir également les dates essentielles ?

MAUREEN HILYARD : Oui, absolument. Donc on va identifier quels sont les tournants, les moments essentiels, les dates essentielles. Mais ce que nous faisons lors de cette réunion de la prochaine réunion, c'est de prioriser tout cela, justement, parler de ce que l'on veut atteindre comme objectif. Donc absolument, on va mettre des dates, des dates butoirs et ainsi de suite. Tous ces documents seront disponibles très rapidement.

Donc ce que nous allons faire, s'il n'y a pas d'autres questions sur ce que je vous ai présenté et j'espère que Cheryl va pouvoir nous rejoindre une fois qu'elle ne sera plus sur son appel, dans quelques minutes.

---

---

On peut passer maintenant au prochain point à l'ordre du jour, donc les documents de proposition. Je crois que vous les avez déjà vus plusieurs fois, vous commencez à bien les connaître, mais c'est une question de priorisation comme je l'ai expliqué déjà. Nous devons nous concentrer sur ces priorités. Nous avons un document devant nous à l'écran, cette proposition d'aperçu de mise en œuvre de la révision d'At-Large. Donc cela entre plus en détails par rapport à ce que nous devons effectuer, par rapport aux documents que l'on vous a présentés, donc par rapport à ce qui doit être remis au Conseil d'Administration en tant que document, en tant que rapport, que cela nous permet de voir ce que nous voulons atteindre comme objectif.

Je sais que nous avons beaucoup de points et beaucoup de pages sur ce document. J'essaie de les passer en revue et de descendre un petit peu sur ce document avec tous les commentaires que nous avons. C'est difficile de le lire sur l'écran, c'est un peu petit. Ce que nous allons faire, nous allons passer en revue point par point. Donc sur Google Docs, vous avez cela de disponible, c'est en ligne et c'est à l'ordre du jour également. C'est sur les documents de préparation de cette réunion. Mais j'ai changé l'ordre et j'aimerais que nous étudions cela dans cet ordre. Donc nous devrions nous concentrer sur ce que nous voudrions atteindre, ce que nous voudrions obtenir comme résultat. Très bien.

Donc il y a sept points. Je ne vais pas trop rentrer dans les détails, trop étudier cela en profondeur parce que je vais vous laisser le temps d'étudier cela. Il y a à la fois quantité et qualité au niveau de ces conseils qui ont été donnés. Donc l'objectif que nous avons dans la dernière colonne, c'est les dates ciblées et ce que nous voulons cibler, en effet, comme résultat sur cette colonne de droite, vous le voyez. La colonne

---

---

est encore vierge, il n'y a rien à indiquer. Donc c'est un guide, cela nous permet de guider un petit peu notre réflexion et notre processus. Donc nous vous avons identifié les commentaires de l'ALAC que vous avez, il y a une colonne qui s'appelle « commentaires ALAC » et proposition de l'ALAC, comment est-ce que l'on va mettre en œuvre les changements. Et ce que nous allons faire dans notre processus de priorisation, c'est que nous allons observer chacune de ces propositions qui ont été effectuées et se baser là-dessus, sur ces propositions, pour développer notre travail. Et cela va nous permettre d'avoir des changements durables, appropriés, et qui vont ajouter de la valeur au travail de l'ALAC, qui vont représenter véritablement nos priorités, qui vont représenter une valeur pour At-Large à long terme, donc quantité et qualité, comme je vous le disais, de ces conseils At-Large. Vous savez que la révision a soulevé de nombreux problèmes. Mais l'ALAC a réagi et a rebondi avec des propositions qui sont nombreuses et sur lesquelles nous allons nous baser. Donc nous allons travailler avec le site web, avec le wiki, pour que tout cela soit clair et bien compréhensible pour le personnel, pour les bénévoles, pour toutes les personnes à l'ALAC pour s'assurer que ce document soit un petit peu nettoyé.

ANDREA GLADON :

Maureen, votre audio, n'est pas très bon. Est-ce que vous utilisez un casque ? Quel micro vous utilisez ?

MAUREEN HILYARD :

Je suis sur un haut-parleur. J'avais essayé plus tôt mon casque, mais cela ne fonctionnait pas bien. Je crois qu'il y a un problème avec le fil et le contact.

ANDREA GLANDON : On entend très bien par contre le coq. Donc allez-y, on va vérifier.

MAUREEN HILYARD : Ça, c'est seulement un point sur seize. Et je crois que cela, c'était un des problèmes en rapport avec la quantité des conseils de l'ALAC. Donc avec le wiki, ce n'est qu'une partie du problème. Lorsque l'on observe tous ces conseils, par exemple les CPWG...

J'ai entendu un message, je crois, également.

La quantité et la qualité des conseils d'ALAC requièrent donc que beaucoup des personnes se penchent là-dessus et analysent ces conseils, s'il faut répondre à ce niveau. Peut-être qu'on doit attendre un petit peu jusqu'à ce que Cheryl arrive.

Est-ce que quelqu'un veut faire un commentaire à ce sujet ? Quelqu'un a quelque chose à dire sur ce point en particulier que j'ai soulevé ?  
Eduardo.

EDUARDO DIAZ : La proposition, comment définir compréhensible ? Vous savez, c'est très subjectif. C'est mon point de vue en tout cas. C'est très difficile à quantifier et à suivre.

MAUREEN HILYARD : Oui. Je dirais, ce que nous devons faire, c'est qu'il faut que ça fasse du sens. Quels sont les problèmes ? Comment les interpréter ? Comment nous pouvons améliorer cette interprétation et travailler à ce niveau ?

---

---

Et il faut convaincre les autres membres d'At-Large ; c'est pour cela j'utilisais le terme compréhensible. Donc on doit faire des commentaires, on doit avoir une approche très spécifique par rapport à l'approche originale de l'intention de la proposition. Mais en effet, il faut réfléchir à cela, parce que ce que je pense – et je ne suis pas la seule – c'est que peut-être que Holly pourrait nous aider et nous en dire plus à ce sujet. Cheryl n'est pas disponible pour le moment, elle ne peut pas s'exprimer en tout cas, on ne peut pas l'entendre, peut-être qu... Holly est là.

HOLLY RAICHE :

Je n'ai pas suivi très précisément ce qui a été dit. J'ai eu du mal à rentrer dans la salle du groupe de travail.

MAUREEN HILYARD :

C'est pour vous montrer que cela ne va pas être facile, ce ne va pas être un travail aisé. C'est une tâche à accomplir où on doit individuellement regarder chaque item, chaque point et l'analyser et le gérer et répondre à ce qui a été avancé.

Prenons par exemple numéro 2. At-Large a eu du mal à représenter les intérêts des utilisateurs finaux. Donc je sais qu'il y a plusieurs problèmes à ce niveau et je sais qu'il y a eu beaucoup de discussions à ce niveau et là-dessus. Mais on nous donne un calendrier de deux ans, un délai de deux ans, c'est quelque chose qui sera suivi. Donc comment allons-nous nous assurer que nous reflétons les intérêts des utilisateurs finaux et leurs préoccupations ? Quelles sont les barrières ? Qu'est-ce qu'on fait pour limiter ces barrières ? Et qu'en est-il du groupe de leadership qui

---

ne change pas beaucoup ? Donc cela, c'est très vaste. Ce n'est pas seulement un problème mais c'est plusieurs problèmes, plusieurs points qui sont soulevés. Donc j'imagine que plusieurs personnes devront travailler là-dessus. L'envergure de ce point est très large et ce n'est pas quelque chose que l'on peut résoudre seul, individuellement. Donc on commence à voir des informations qui proviennent de d'autres procédures et d'autres groupes qui ont travaillé en ce sens et qui ont fait des révisions et qui ont mis en place la révision.

Un autre point maintenant. C'est toujours un problème pour nous. Et je crois que par rapport au personnel, ils passent à d'autres postes, ils ne restent pas donc à chaque fois, on doit former des nouvelles personnes, former de nouveaux membres du personnel, leur expliquer quel est notre travail à l'ALAC, ainsi de suite. Donc cela ne facilite pas le travail pour les déclarations.

On doit le faire nous-mêmes, tout cela. Donc cela, c'est un des moments où on doit peut-être obtenir plus de soutien, plus de ressources de personnel. L'objectif, c'est d'améliorer la manière dont nous travaillons en tant qu'At-Large. [coupure audio 30 secondes]

Donc voilà ce que je voulais vous indiquer à ce sujet.

Numéro 4, l'équipe de leadership. J'avais envoyé une proposition qui pourrait gérer ce problème et le régler une fois pour toute. C'est prendre des décisions et ne pas les partager avec les autres. Cela était un problème important, c'est une question de transparence et c'est quelque chose qu'il faut vraiment analyser de très près et clarifier.

---

Numéro 5, cela, c'est la sensibilisation et l'engagement. Et je crois que par rapport à cela, nous avons fait de grandes avancées. Olivier a fait beaucoup par rapport à la sensibilisation. Il y a beaucoup d'efforts qui ont été effectués sur des partenariats avec d'autres associations. Et cela nous a beaucoup aidé. Je crois que cela a été très positif au niveau de la sensibilisation.

Numéro 6, cela a été très important, les processus électoraux et les procédures électorales. Donc ce n'est pas facile de régler cela rapidement. Il y a eu un développement de l'At-Large, vous le savez. Et on peut analyser ce point. Je crois que c'est quelque chose qui est durable et on peut améliorer durablement cette procédure électorale. Mais on nous indique que c'est un problème et le Conseil d'Administration de l'ICANN nous a demandé de régler ce problème et de vraiment faire le maximum pour gérer cette situation. Donc il faut absolument à ce niveau que nous fassions des propositions et que nous nous assurions qu'il y ait des résultats d'obtenus, que nous résolvions ces problèmes.

Je vois que Cheryl est en ligne. Vous avez la parole.

CHERYL LANGDON-ORR : Est-ce que vous m'entendez maintenant ?

MAUREEN HILYARD : Oui, on vous entend. Allez-y.

---

CHERYL LANGDON-ORR : Parfait. Prenez note de l'intervention que j'ai envoyée dans le chat à propos de la rotation pour les horaires à 4:00 ou à 19:00 puisqu'il y a un appel à 14 :00 et à 12:00. Donc j'ai envoyé un message dans le chat à ce propos. Nous ne devons pas modifier l'horaire. Et pour la prochaine fois, cela va nous éviter ensuite de devoir modifier notre horaire. Bien. Quelques frustrations à cause de ces problèmes de chevauchement d'horaire entre les réunions, mais cela ne dépend pas de moi, donc je m'excuse. Et puis, j'ai eu des problèmes de son, donc je m'en excuse aussi.

À propos de ce que Maureen vient de dire, je voulais parler des tests qui vont avoir lieu pour les cycles, qui vont être liés à la simplicité et aux coûts du processus. Et c'était le contenu de la résolution du Conseil en tout cas. Donc c'est une bonne chose que nous pouvons faire. Par exemple, pour la recommandation 1, la qualité versus la quantité. Si nous avons un personnel qui peut analyser cet aspect et faire un peu de nettoyage sur votre site pour voir ce qui représente vraiment ce que nous faisons au niveau du développement de politiques, à condition que cette personne pourra faire ce travail, cela ne va pas vraiment faire augmenter le budget d'ICANN – c'est quelque chose que le personnel peut faire et ce n'est pas très compliqué. Donc c'est quelque chose qui devrait marcher

L'autre approche à long terme, ce qu'il faut faire à long terme, c'est plus compliqué parce que cela implique davantage de besoin de ressources, par exemple pour les recommandations 2 et 3.

Ensuite, en ce qui concerne les autres, ce sont des choses que nous faisons déjà, ce sont des choses que nous allons pouvoir mettre en

---

œuvre à court terme et qui ne vont pas coûter trop d'argent à ICANN. Ce sera seulement des coûts normaux correspondant aux activités d'ALAC et d'At-Large.

Pour ce qui est de la complexité du processus électoral maintenant, c'est très intéressant parce que le processus électoral est assez compliqué. C'est un processus qui a été mis en place par la communauté At-Large – c'est important ce point-là, la communauté At-Large. Et nous avons eu deux opportunités. [inintelligible] nous avons des recommandations sur certains processus tel que le processus permettant de faire des recommandations pour le prochain cycle et sur les points qui sont importants pour ALAC ; tout cela peut être adopté.

Il y a eu quelques petites modifications qu'il faut faire de temps en temps. Mais si nous voulons faire une révision basée sur la communauté et ascendante – c'est quelque chose que nous pouvons faire – nous devons nous assurer que notre processus d'élection ne soit pas coûteux. Donc cet exercice va impliquer une sensibilisation de notre communauté pour sa participation. Donc c'est quelque chose qui n'est pas vraiment compliqué mais qui demande du temps pour pouvoir faire une révision complète.

Je vous rappelle ici que pour s'assurer que nous sommes d'accord, nous sommes en train de regarder les propositions d'ALAC que le Conseil a approuvées et qui doivent être réorganisées vu leur complexité et leur coût. Et là, je termine là-dessus. Merci beaucoup.

---

MAUREEN HILYARD :

Merci Cheryl. Est-ce quelqu'un d'autre voudrait prendre la parole à propos du processus des élections ? C'est un processus qui va demander beaucoup plus de travail. Et vu ce que Cheryl a dit, la communauté doit être impliquée dans tout cela. Bien.

Nous allons considérer que six mois seraient corrects pour le travail avec la communauté. Et nous devons présenter un conseil concernant les politiques. Trop de groupes de travail sont une distraction pour notre travail à propos de cette situation concernant les groupes de travail. À propos de ces problèmes que je viens de mentionner, il va falloir prendre une décision.

Eduardo Diaz, est-ce que vous voulez prendre la parole ?

EDUARDO DIAZ :

Je suis un petit peu perdu. Je ne sais pas sur quel point vous êtes, mais je voulais juste vous dire que maintenant que nous sommes en train d'analyser point par point chaque recommandation, nous allons demander au groupe ce que Cheryl a dit, c'est-à-dire c'est quelque chose qui peut paraître plus ou moins complexe. Donc nous pouvons analyser cela en tant que groupe pour parvenir à un consensus ou en tout cas un accord portant sur la recommandation : cela va être cher, c'est compliqué ou ce n'est pas cher, ce n'est pas compliqué.

MAUREEN HILYARD :

Merci Eduardo. Je voudrais maintenant donner à tout le monde la possibilité de regarder chacun de ces points.

---

Nous allons passer au point suivant de notre ordre du jour, les priorisations. Donc nous allons regarder un petit peu ce qui devrait être ou ce que sont les problèmes pour lesquels nous devons accélérer un petit peu les choses, ou en tout cas voir avec le personnel quels sont les points que nous devrions prioriser pour que nous sachions ce que nous allons devoir faire ensuite.

Ce que j'aimerais ici, c'est qu'on ait un rédacteur ou plusieurs rédacteurs pour organiser notre groupe. J'aimerais que certains volontaires commencent à organiser le travail de notre groupe, élaborer, non pas de manière officielle, mais essayer de commencer à élaborer un document et à le présenter, ce document qui sera ensuite présenté au Conseil. Donc si nous pouvions commencer à proposer.

Le prochain point en ce qui concerne cette proposition, il s'agit d'un problème de médias sociaux. Et le groupe de travail qui travaille sur les médias sociaux va analyser les problèmes qui sont abordés ici. Il y a une autre recommandation qui liée à cela aussi. Donc nous devons regarder puisque c'est un problème un peu constant. C'est quelque chose qui a été difficile, donc demandez à quelqu'un de travailler sur les médias sociaux. Le groupe a commencé à travaillé, essayé de voir comment faire certaines choses. Il y a des points sur lesquels il va falloir faire un document concernant la priorisation pour ces problèmes. Je vois que John Laprise n'est pas sur cet appel donc on peut peut-être laisser ce point-là, le point 8, de côté.

Ensuite, la recommandations numéro 9, un besoin d'augmenter la sensibilisation de la communauté d'At-Large et du personnel pour la formation concernant l'utilisation des médias sociaux. Donc ici, de

---

nouveau, nous avons une communication qui est nécessaire. Le groupe qui travaille sur la technologie, je vais voir avec Dave d'ailleurs à ce propos, il y a différentes variantes et nous allons essayer de mettre quelque chose en place. Il y a un projet que l'on peut peut-être essayer de coordonner, un point sur lequel nous allons devoir travailler un petit peu plus. Il y a beaucoup de gens qui sont intéressés par ce type de travail. Donc la communication est un point important, nous le savons tous. Donc tout ce qui permet d'avoir des outils de communication appropriés pour At-Large et pour diffuser des informations vers d'autres communautés sera toujours considéré comme étant très important. Donc je crois que ce point-là, nous allons l'aborder rapidement.

Ensuite, nous passons au point 11 à propos de réunions. Tandis que les réunions d'ATLAS qui ont été jusqu'à maintenant organisées à tous les cinq ans ont été difficiles à organiser, des réunions régionales plus fréquentes seraient souhaitables. Donc les réunions régionales et les réunions d'ATLAS, qui deviennent de plus en plus importantes, justement à ce propos, aujourd'hui, le Conseil nous a dit que nous pourrions tenir notre réunion lors de la réunion du Canada en 2019, et ils nous ont donné un budget. Donc nous sommes très contents parce que la semaine dernière justement, nous avons organisé un appel avec l'équipe qui organise la réunion pour obtenir des informations sur la réunion de Barcelone. Et nous n'avons pu rien faire parce que nous n'avions pas la confirmation du Conseil. Donc maintenant, nous savons que le Conseil est d'accord et qu'il nous donne la possibilité d'organiser cette réunion d'ATLAS en 2019.

En même temps, nous avons eu une réponse à une des questions pressantes que nous faisons – depuis plusieurs années d'ailleurs – mais

---

nous devons maintenant aborder la question des réunions régionales et voir comment nous le faisons. Les auditeurs ont eu leur propre opinion et nous l'a présenté. Donc je pense que c'est une discussion qui va demander du travail, quelque chose que nous devons faire.

ALAC doit s'occuper de coordonner cela. Je ne suis pas tout à fait d'accord. Il y a eu d'autres manières pour lesquelles ALAC a travaillé, je l'ai dit tout à l'heure. Avec d'autres unités constitutives, nous pouvons organiser cela. Ce n'est pas toujours facile à appliquer, mais même si c'est un problème, nous devons l'aborder et le régler d'une certaine façon. C'est pour cela que nous allons devoir réfléchir de manière innovante.

Treize, nous avons besoin de davantage de participation. C'est facile à dire. Peut-être que nous avons atteint... nous sommes allés au sommet mondial. Nous avons le CROP et d'autres types de financement pour pouvoir nous y rendre. Mais de nouveau, je dirais que c'est une des choses que nous devons faire pour nous assurer que lorsque nous faisons nos recommandations de la priorisation. Et dans ce formulaire que nous allons remplir, il y aura des [] figureront les requêtes ou les propositions pour mettre en œuvre ces recommandations et parvenir à ce que nous voulons mettre en œuvre et pourquoi c'est important. Nous devons absolument persuader l'ICANN du bien fondé de ces décisions.

Voilà, donc nous allons passer au point suivant. Donc l'ALAC avait beaucoup à dire à ce sujet. Donc il ne nous reste que quelques points. Le point numéro 13, c'était la participation des RALO. Et il y a plusieurs commentaires qui ont été effectués à ce sujet. Donc comment l'ALAC

---

doit-il être financé ? Avec le fonds d'opération de l'ICANN, mais on a besoin de manières plus novatrices de trouver des financements. Donc il faut bien définir ce type d'activités, selon moi, et avoir des approches pour revitaliser At-Large. Et c'est ce que nous devons absolument faire. Nous devons absolument et nous voulons revitaliser, pas totalement [inintelligible], mais revitaliser l'ICANN avec une approche durable pour développer des lignes de conduite solides pour AT-Large. Et je crois qu'on n'allait pas utiliser les fonds des ventes aux enchères.

Mais personnellement, moi, ce que je pense, c'est que cela peut poser problème. On a fait des questionnaires, on a envoyé des questionnaires et on a différents points de vue. Je sais que mon point de vue n'est pas un point de vue qui est partagé par beaucoup. Donc le financement d'At-Large est un problème important. Donc je crois qu'il faut bien y réfléchir, faire des propositions.

Numéro 15, renforcer l'impact des activités de sensibilisation. Je crois qu'une nouvelle fois, c'est en rapport avec... les points sont assez similaires. Je crois que les chiffres, les indicateurs de performance comptent beaucoup également. Donc quelques soient les propositions que nous fassions, nous devons nous assurer qu'il y a des instruments de mesure et un chiffrage de nos résultats pour justifier ce que nous essayons d'atteindre et notre travail, pour que le Conseil d'Administration soit tout à fait convaincu du bien fondé d'At-Large et de son travail et de sa mission. Je crois que c'est comme cela qu'il faut voir les choses. C'est ce qu'on nous a dit, en tout cas, de la part des personnes qui ont analysé et audité At-Large.

Eduardo, vous avez la parole.

---

EDUARDO DIAZ : Une petite question sur 14 et 15. On a parlé de financement et d'activités de sensibilisation. Est-ce que cela va s'appliquer à nous ? Est-ce qu'on peut faire des propositions ? Parce que ce n'est pas à nous de financer At-Large de cette manière.

MAUREEN HILYARD : Je crois que les propositions ont été approuvées, mais Cheryl nous a expliqué que lorsqu'on disait « ne s'applique pas », cela, c'était pour les points qui ne rentraient pas dans le cadre d'At-Large, qui ne s'appliquaient à At-Large. Donc ce n'est pas à nous de décider, par exemple, d'utiliser pour notre financement les recettes des ventes aux enchères. Donc je pense qu'on peut avoir deux scénarios. Il y a des recettes qui sont peut-être disponibles ou il y a peut-être d'autres solutions également. Ce qu'il faut s'assurer c'est qu'At-Large soit financé et bien financé. Donc on peut réfléchir à cela.

Cheryl, je vous donne la parole.

CHERYL LANGDON-ORR : Oui, j'espère que vous m'entendez. Donc lorsque l'on dit ne s'applique pas dans ce type de document, c'est là où on rejette véritablement totalement la recommandation. Donc il y a des points qui sont reconnus, nous disons : « Oui, en effet, il y a un problème à ce point. » Mais il y a des fois où l'on répond : « Oui, c'est déjà quelque chose que l'on fait. » Lorsque l'on dit ne s'applique pas, c'est un non également, un non impliqué aux auditeurs qui ont travaillé à la révision d'At-Large,

---

donc par exemple des mécanismes de financement des activités d'At-Large et imaginez un petit peu cela.

Donc c'est des points qui sont très vagues. Est-ce qu'on est en rapport avec les délégations des chaînes, les ventes aux enchères, les recettes qu'obtient l'ICANN par son travail et par les dossiers de demandes des nouveaux gTLD. Cela ne fait pas de sens, cela. Donc c'est totalement fou comme proposition. Donc cela ne s'applique pas, c'est ce que nous avons dit. Et cela veut dire que nous avons rejeté cela, que nous avons dit non. Par contre, nous avons reconnu d'autres problèmes qui existaient. Vraiment, on n'a pas besoin de se pencher sur les points qui ne s'appliquent pas ou sur lesquels on a marqué ne s'applique pas parce que de toute façon, on n'a plus d'interaction avec les personnes qui ont fait l'audit. Mais il y a eu des problèmes d'égos qui se sont posés aussi.

En tout cas, ce que nous devons faire et ce que nous faisons, c'est d'être novateur et de trouver de nouveaux moyens de revitaliser At-Large. Mais si l'on pense à ces points qui ne s'appliquent pas, ce n'est même pas la peine d'en parler, on n'a pas besoin de commenter. Peut-être qu'à l'avenir, on pourrait revenir dessus et que beaucoup de choses ont changé à At-Large. Mais je dirais pour le moment que ce sont des points qui ne doivent pas être retenus, qui ne s'appliquent pas, qui ne nous intéressent pas pour le moment.

EDUARDO DIAZ :

Après vous avoir entendu sur ce document que nous devons faire pour décembre, on parle de 14 recommandations si je comprends bien. Donc je ne veux pas dire qu'on parle de toutes ces activités de sensibilisation

---

mais si je comprends bien, on a préparé un document avec 14 recommandations.

MAUREEN HILYARD : Vous avez raison. Cheryl, vous voulez rajouter quelque chose ?

CHERYL LANGDON-ORR : Ce n'est pas 14, c'est même 13. À la base, ce n'est pas toutes des recommandations. Et vous avez raison, on n'a pas besoin de travailler sur tout.

MAUREEN HILYARD : Je crois qu'il y en a une autre qui ne s'applique pas, donc c'est peut-être encore moins que 13. Coordonner la sensibilisation avec l'ICANN. Mais ce qui ne s'applique pas, c'était leurs recommandations. C'est ce que je veux dire. Peut-être que quelqu'un peut avoir une idée très brillante à ce sujet, mais cela n'aura rien à voir avec leur suggestion, leur propre suggestion. Donc je crois que nous avons quelques mois de travail. Donc en effet, on doit travailler sur entre 12 et 13 recommandations, donc je pense que c'est possible. Mais c'est important de travailler avec le Google Docs, avec le document Google Docs. Si vous avez des idées, s'il vous plaît, mettez-les par écrit sur le Google Docs et prenez cela en charge. Travaillez sur un problème qui vous tient particulièrement à cœur. C'est vraiment important que nous avançons et qu'on ne travaille pas toujours de la même manière, qu'on trouve de nouvelles méthodes de travail également si on veut revitaliser At-Large. C'est ce que nous essayons d'effectuer ici. Et je crois que si on a beaucoup de personnes avec beaucoup d'idées, c'est tout à fait positif ; c'est ce dont

---

on a besoin, travailler de manière constructive, appropriée, faisable, réalisable et avec un budget réaliste s'il y a besoin d'un budget. Et on pourra démarrer avec cela.

Mais j'ai passé en revue tous ces points et pratiquement toutes ces pages. On a passé en revue, donc, ces points séparés. On a expliqué ce qu'on allait faire et ce qui convenait, ce qui ne convenait pas, ce qui s'appliquait, ce qui ne s'appliquait pas. Moi, je crois qu'il faut commencer à voir ce que nous pouvons commencer tout de suite. Qu'est-ce qui va prendre plus de temps. Dans un mois par exemple, à quoi on va [inintelligible] dans un mois et sur quoi est-ce que l'on va commencer à prendre des notes, à noter des idées. Parce que je crois que vous allez tous recevoir une copie de ce document. Donc il faut se concentrer, je pense, sur s'assurer que vos idées soient enregistrées, soient notées parce qu'on doit faire un aperçu de toutes les recommandations et on doit également conclure ce résumé pour le Conseil d'Administration. On doit travailler, donc, en équipe, tous ensemble pour plus parler de cette révision. Et ensuite, vous devez être prêt pour la prochaine révision. Ce serait extraordinaire. Très bien.

Donc la priorisation de ces points. Est-ce que quelqu'un voudrait dire quelque chose à ce sujet, au sujet de la priorisation ? Est-ce que quelqu'un se porterait volontaire pour travailler en ce sens ? Et au niveau des rédacteurs, est-ce qu'il y a des volontaires ?

CHERYL LANGDON-ORR : Je ne me porte pas volontaire pour tout mais je peux aider en tout cas. Ce que je veux dire, c'est que notre prochain document, pour l'organisation du comité, devra être organisé en une série de parties.

---

Les documents sont faciles à mettre en œuvre. Ces documents sont plus complexes mais n'impliquent pas un besoin de budget et on ne sera pas obligé de demander des fonds additionnels à ICANN. Par contre, ces autres recommandations impliquent une affectation de ressources. Donc ils sont plus difficiles. Nous devons attendre le budget.

Chaque recommandation doit être abordée en fonction des fonds qui sont nécessaires pour les mettre en œuvre. Et dans les cas où on aura besoin de demander des fonds, il faudra entrer dans le budget normal, habituel d'ICANN pour faire une demande de budget comme dans le cas des fonctions ICANN lorsqu'on y a travaillé. Tout ce que nous voulons mettre en œuvre en 2020 par exemple, nous devons le présenter et faire une requête maintenant, plus ou moins, au niveau du budget s'il est nécessaire.

Donc il est important de regarder, de faire une liste, de voir ce que nous priorisons, les choses qui nous paraissent les plus importantes et d'avancer comme cela. Voilà. J'ai fini Maureen.

Peut-être, je me demandais si ce serait utile d'avoir ce tableau auquel nous sommes habitués. Peut-être qu'on pourrait extraire cela, en faire un document Google sous la forme de tableau et ajouter une ou deux colonnes à ce tableau dans lesquelles on pourrait faire des suggestions concernant la priorisation et avec des chiffres, un, deux, cinq à un, peu importe. De toute façon, pour le travail de mise en œuvre, nous devons donc assigner ce chiffre concernant la priorisation et nous devons voir ce que nous allons regrouper aussi, ce que nous allons aborder en premier lieu, en deuxième et par la suite. Nous devons travailler de manière formelle parce que ce sera plus facile. Et pour le comité

---

organisationnel, lorsqu'il va devoir voir notre planification, je crois que ce sera plus simple pour eux.

Je voulais aussi vous rappeler que la plupart ou la moitié de ces recommandations abordent ou concernent des choses que nous faisons déjà ou en partie. Donc lorsque nous faisons déjà quelque chose, il nous faut mettre ces recommandations dans un plan de mise en œuvre. On peut faire quelque chose genre document Google. Maureen, Alan, Holly doivent s'en occuper et nous pouvons en parler lors de notre prochaine réunion.

Maureen, une fois que nous aurons bien mis en place notre groupe de travail avec les rapporteurs, les personnes responsables de rédiger, une fois que tout sera prêt, nous verrons comment nous présentons tout cela.

Comme Eduardo l'a dit, il y a beaucoup d'informations additionnelles qui doivent être ajoutées et que nous devons utiliser, par exemple les personnes qui vont s'occuper de rédiger et qui seront les responsables. Il faudrait faire un appel pour voir qui va s'occuper de tout cela, au niveau du personnel aussi. Il va falloir faire aussi un calendrier. Je crois que nous avons un petit groupe qui peut travailler de manière très rapide. Et nous devons, donc, mettre en place le calendrier avec nos propositions. Nous devons aussi décider de la partie de rédaction, quel modèle nous allons utiliser. Je pense que ce serait bien que ce soit un point de notre ordre du jour pour notre prochain appel. Voilà, merci, j'ai fini.

---

MAUREEN HILYARD : Très bien, Cheryl.

Nous donnons la parole à Alberto Soto. Alberto, vous avez la parole.

ALBERTO SOTO : J'ai une question. Je crois que j'ai déjà posé cette question lors d'une réunion préalable, mais je n'ai pas vraiment compris la réponse. Il y a des recommandations qui vont impliquer une demande de budget. Lorsque le rapport va être terminé, avant qu'il soit soumis au Conseil, nous devons avoir ces recommandations prêtes avec la demande de budget. Donc nous devons détailler les ressources et nous devons faire les demandes de budget dans notre recommandation parce que si nous devons établir les priorités, nous devons travailler comme cela. Parce que sinon, si nous avons une demande après, après la période de demande de budget, cela va nous renvoyer au prochain exercice fiscal. Non ?

MAUREEN HILYARD : C'est une bonne question, Alberto. Je ne suis pas sûre.

CHERYL LANGDON-ORR : Maureen, est-ce que vous me permettez de répondre ?

MAUREEN HILYARD : Oui, je vous donne la parole.

---

CHERYL LANGDON-ORR : Alberto, vous avez tout à fait raison. Tout ce qui requière une affectation de budget dans un coût normal d'opérations d'At-Large par exemple, donc ce type de choses, ce qui implique aussi une formation additionnelle, un personnel additionnel ou des outils ou des voyages additionnel, donc tout cela, tout cela qui va impliquer une affectation de budget, cela sera fait dans un cycle de budget normal d'ICANN. Et comme je l'ai déjà dit, cela veut dire que ce que vous voulez dépenser en 2020 doit être demandé et préparé en tout cas maintenant, en 2018.

MAUREEN HILYARD : Est-ce que nous serons dans les temps ? Je pense que oui, parce que si cela est planifié au mois de décembre, cela signifie que la budgétisation sera préparée à temps pour l'année 2020, donc en tout cas, 2019 ou 2020 ; 2019, il faut qu'on se dépêche.

CHERYL LANGDON-ORR : Il faut que ce soit approuvé, surtout. Si ce n'est pas approuvé, cela ne peut pas rentrer dans le cycle du budget.

MAUREEN HILYARD : Oui, très bien. Donc c'est un argument important. Cela va être difficile.

CHERYL LANGDON-ORR : Nous devons d'abord présenter cela aux commentaires publics et les dépenses supérieures vont en général rentrer dans le budget central, ce qui est nécessaire par exemple au niveau du personnel, qu'on ait besoin de trois personnes de plus, ce genre de chose. Donc ce sera un

---

changement important dans le budget annuel, normal. Donc ce type de chose doit donner lieu à une demande centrale de budget.

Dans la ligne de budget additionnelle, il faut se souvenir que ce qui correspond à un montant dans un cycle donné, quelque chose qui est limité qui sera partagé entre les membres de la communauté, c'est un processus compétitif. Et nous avons besoin d'un argument solide pour que cet argent ne soit affecté. Mais tout ce qui va passer dans le budget central doit être présenté au Conseil comme destiné à la communauté dans son ensemble. Lorsqu'on parle d'At-Large en général ou lorsqu'on parle d'AC, on parle de la communauté.

La réunion d'ATLAS III, qui peut être considérée comme un miracle, est destinée à la communication, est destinée à la population. Et le comité du conseil chargé de l'efficacité s'en rend compte. Pour Barcelone, c'est pareil. C'est à Barcelone que nous devons discuter et essayer de prioriser tout ce qui doit rentrer dans le cycle budgétaire et les demandes qu'il faudra faire.

MAUREEN HILYARD :

Parfait. Une des choses que je voulais aussi dire pour répondre au commentaire d'Eduardo, pour le Google Docs qui est en ligne déjà, il y a une colonne sur laquelle on peut ajouter la priorisation et le calendrier. Donc ce document sera disponible avec cette colonne pour les commentaires. Je suis un petit peu inquiète parce que nous allons devoir créer un nouveau document. Si nous pouvions conserver toutes les informations sur une seule page, ce serait très bien. Il y a eu plusieurs discussions sur les différents domaines dans lesquels nous pouvons commencer à travailler. Je pense que ce serait bien d'inclure

---

des détails, y compris ce que nous avons déjà fait, ce qui a déjà été mis en œuvre devrait être ajouté à ce tableau.

Il y a des groupes d'activités qui sont similaires et je pense que nous devrions ici mettre l'accent sur l'ordre dans lequel nous allons mettre en œuvre ces activités, par exemple pour les réseaux sociaux, développement de politiques ; détailler les choses qui doivent être détaillées. Par exemple dans le domaine des réseaux sociaux, nous pouvons avoir une stratégie. Il y a des choses qui peuvent être faites rapidement, qui peuvent être abordée en premier lieu et laisser les choses plus compliquées que nous pourrions faire par la suite.

Donc de nouveau, je dirais tout ce qui implique des demandes de budget, peut-être les laisser pour plus tard. Et ce serait bien d'avoir une discussion à propos de la façon dont nous allons régler ces questions. Nous pourrions être sûrs que tout soit fait. Et peut-être qu'on peut être un petit peu flexibles sur la façon dont nous abordons chaque question, mais nous devons tenir compte du fait que nous devons imposer certaines limites qu'ICANN va nous imposer au niveau des fonds, donc c'est important.

Très bien, donc il ne nous reste que quelques minutes. Est-ce qu'il y a quelqu'un qui voudrait intervenir à ce niveau, prendre la parole ? Des questions ? Une intervention ? Commentaire ? Ou vous voulez terminer quelques minutes avant l'heure ? Donc merci beaucoup...Ah, Eduardo, allez-y. Eduardo, je vous vois.

---

EDUARDO DIAZ : Une petite question, oui. Donc pour conclure, la prochaine fois, on aura Google Docs en place et on aura des commentaires et on pourra travailler à la priorisation, c'est cela ?

MAUREEN HILYARD : Oui. Ce sera très bien de travailler avec Google Docs. À mon avis, ce sera très intéressant, cela nous permettra d'avancer et cela nous permettra d'avancer, et cela nous permettra de faciliter le processus de priorisation. Merci beaucoup, merci Eduardo.

D'autres questions ? Vous avez d'autres questions ? Cheryl, vous voulez un mot de la fin ?

CHERYL LANGDON-ORR : Non, ça va.

MAUREEN HILYARD : Très bien. Et bien notre prochaine réunion sera mardi 25 septembre à 19:00 UTC. J'espère que cela vous convient, Cheryl, également parce que je sais qu'il y a des groupes sur les nouveaux gTLD qui se réunissent également pratiquement à la même heure.

CHERYL LANGDON-ORR : En fait, 19:00, cela ne va pas me convenir. Il y en a à 13:00.

MAUREEN HILYARD : Donc ALAC, c'est aussi ce soir-là. Donc on va avoir des problèmes parce qu'il y a la réunion de l'ALAC qui se tient également à la même heure.

---

C'est à 10:00 heure de Sydney et si cela dépasser un petit peu, cela va poser des problèmes.

CHERYL LANGDON-ORR : Donc ce n'est pas du tout 10:00 du soir, donc on peut le faire à 13:00.

MAUREEN HILYARD : Oui, moi, je crois qu'à 13:00 UTC, ce serait beaucoup plus convenable. Donc vous pouvez faire une rotation également. Donc on tombe d'accord ? 13:00 UTC, cela vous convient à vous tous ? Qu'en dites-vous ? C'est mieux que 4:00 UTC ?

CHERYL LANGDON-ORR : Excusez-moi, c'est 13:00. Cela reste 4:00 UTC ; c'est 13:00 pour moi.

MAUREEN HILYARD : Cela nous permet de ne pas avoir de chevauchement.

CHERYL LANGDON-ORR : Pour moi, ça me convient en tout cas.

MAUREEN HILYARD : Est-ce que vous pouvez m'indiquer peut-être sur le chat que cela vous convient également ? Très bien, c'est bon. Justine également, très bien, donc c'est ce qu'on fera. Ce sera donc à 4:00 UTC le 25 septembre. Merci beaucoup. J'apprécie beaucoup votre travail et j'étais très heureuse d'avoir Holly également.

HOLLY RAICHE : Oui, j'essaie au téléphone parce que je n'ai pas réussi à entrer dans Adobe Connect.

MAUREEN HILYARD : Donc on se retrouve le 25 septembre. Bonsoir, au revoir.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Donc je vais me recoucher. Je suis en France, je retourne me coucher.

MAUREEN HILYARD : On fait cela tout le temps, Olivier. C'est la première fois qu'on a une réunion à une heure normale.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Cela dépend d'où vous vous trouvez dans le monde, ce que vous appelez « normal ».

MAUREEN HILYARD : OK, au revoir.

ANDREA GLANDON : Et bien, ceci conclut notre appel. Merci de vous déconnecter. Au revoir.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**

---